

1. Domaine d'application

Les directives suivantes sont valables pour les produits à base de caoutchouc à l'état pur ou combiné avec d'autres matières, et aussi pour les élastomères à base de caoutchouc naturel ou synthétique ou pour les caoutchoucs adhésifs ou le caoutchouc en solution.

2. Généralités

La plupart des produits à base de caoutchouc a leurs propriétés physiques modifiées quand ils sont stockés dans des conditions défavorables ou en cas de mauvaise manipulation. Ils peuvent par exemple devenir inutilisables une fois surchauffés, ramollis, déformés de manière permanente, écaillés, déchirés ou endommagés sur leur surface. Ces modifications peuvent être causées par l'action de l'oxygène, de l'ozone, de la chaleur, de la lumière, de l'humidité et par des solvants et un stockage sous tension. Lorsqu'ils sont traités et stockés dans des conditions normales, les produits à base de caoutchouc conservent pendant plusieurs années leurs propriétés d'origine.

3. Espace de stockage

La pièce où le produit est entreposé doit être fraîche, sèche, sans poussière et ventilée sans courant d'air.

3.1 Température

La température doit être de 15°C environ sans dépasser 25°C, afin de ne pas modifier les propriétés physiques ou de raccourcir la durée de vie du produit. De même, la température de la pièce ne doit pas se situer sous la barre des -10°C. Les basses températures ne sont en général pas nocives pour les produits à base de caoutchouc, mais en cas de températures plus extrêmes, ils peuvent devenir très rigides. Les produits très refroidis doivent être ramenés à une température de 20° avant utilisation. Les colles et les solvants ne doivent pas être conservés à des températures inférieures à 0°C, les produits caoutchouc de type chloroprène à moins de 12 °C.

3.2 Chauffage

Les radiateurs et conduites utilisés pour le chauffage des pièces de stockage doivent être protégés. Les sources de chaleur dans les pièces de stockage doivent être placées de manière à ce que la température des produits entreposés n'excède pas les 25°C. La distance entre les sources de chaleur et la marchandise entreposée doit être d'au moins 1 m.

3.3 Humidité

Le stockage des produits à base de caoutchouc dans des pièces humides doit être évité. Il ne doit y avoir aucune condensation. L'humidité de l'air relative doit autant que faire se peut être inférieure à 65 %.

3.4 Eclairage

Les produits à base de caoutchouc doivent être protégés de la lumière, en particulier du rayonnement solaire direct et d'une lumière artificielle trop forte comportant beaucoup de rayons ultraviolets. Les fenêtres des pièces de stockage doivent donc être recouvertes d'une pellicule de protection rouge ou orange (en aucun cas bleue). Toutes les sources de lumière qui émettent des rayons ultraviolets sont nocives pour les produits à base de caoutchouc. Un éclairage avec des lampes à incandescence est à privilégier.

3.5 Oxygène et ozone

Les produits à base de caoutchouc doivent être protégés de tout changement d'air, notamment des courants d'air, avec par exemple des couvertures et un stockage dans des conteneurs hermétiques. Cela concerne avant tout les articles qui ont une grande surface par rapport à leur volume, notamment les matières caoutchouc ou les articles cellulaires. Comme l'ozone est particulièrement nocif, les espaces de stockage ne doivent en aucun cas comporter d'installations produisant de l'ozone comme par exemple les sources de lumière fluorescentes, les lampes à vapeur de mercure, les moteurs électriques ou autres appareils qui peuvent émettre des ondes radio ou électriques. Les gaz et les vapeurs de combustion qui peuvent conduire à la formation d'ozone par le biais de procédés photochimiques doivent être éliminés. Les solvants, carburants, lubrifiants, produits chimiques, acides et désinfectants entre autres ne doivent pas être conservés dans les zones de stockage. Le caoutchouc en solution doit, conformément aux réglementations juridiques sur le stockage et le transport des liquides inflammables, être conservé dans des locaux spéciaux.

4. Stockage

Il convient de prendre garde au fait que les produits à base de caoutchouc sont stockés sans tension c'est à dire sans traction, pression ou autre déformation, étant donné que les tensions de même qu'une déformation permanente favorisent la formation d'une déchirure. Certains métaux, en particulier le cuivre ou le manganèse ont des effets négatifs sur les produits à base de caoutchouc. C'est pourquoi les produits à base de caoutchouc ne doivent pas être stockés avec ces métaux mais être protégés par un emballage ou une protection en papier ou polyéthylène. Les matériaux des conteneurs des emballages et couvertures ne doivent contenir aucune pièce nocive pour les produits à base de caoutchouc, notamment le cuivre ou les alliages de cuivre.

L'essence, l'huile et autres films contenant des plastifiants ne doivent pas être utilisées pour les emballages. Si les articles en caoutchouc sont poudrés, la poudre ne doit contenir aucune substance nocive pour les produits à base de caoutchouc. Les substances adaptées pour le poudrage sont le talc, le blanc de Meudon, la poudre de mica à petits grains et l'amidon de riz. Le contact des produits à base de caoutchouc de différentes compositions doit être évité, en particulier pour les articles à base de caoutchouc de couleurs différentes. Ils devraient autant que faire se peut ne rester que peu de temps entreposés. En cas de stockage prolongé, il convient de tenir compte du fait que les articles venant d'arriver doivent être stockés à l'écart de ceux qui sont stockés depuis plus longtemps.

5. Nettoyage et entretien

Le nettoyage des articles à base de caoutchouc peut être réalisé avec du savon et de l'eau chaude. Les articles nettoyés sont séchés à température ambiante. Lorsqu'ils ont été stockés pendant une durée d'au moins 6 à 8 mois, les articles doivent être nettoyés à l'aide d'une solution à base de bicarbonate de soude à 1,5%. Les résidus du liquide de nettoyage doivent être nettoyés à l'eau claire. Le fabricant recommande des détergents efficaces et particulièrement doux. Les solvants tels que le trichloréthylène, le tétrachlorure de carbone et les hydrocarbures ne doivent pas être utilisés pour le nettoyage. De plus, l'utilisation d'objets à arêtes vives comme les brosses métalliques, le papier de verre, etc. est à proscrire.